



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 27/10/2023

N/Réf. : **BXL20605_715_PROT** **BRUXELLES. Rue des Palais Outre-Ponts, 492-496 – Ancienne maison**
Gest. : **G. MEYFROOTS** **de campagne Mosselman**
C. DEGREEF **PROTECTION : proposition de classement comme monument de la**
totalité du bien

PROPOSITION DE CLASSEMENT COMME MONUMENT

Monsieur le Directeur,

En application de l'article 222, §1er, 2° du COBAT, nous vous communiquons la proposition, formulée par la CRMS en sa séance du 18/10/2023, de classer comme monument la totalité du bien sis rue des Palais Outre-Ponts, 492-496 à Bruxelles en raison de son intérêt historique, esthétique, urbanistique et paysager.

Pour mémoire, en 2020-2021, la CRMS a piloté une étude sur la protection du patrimoine néoclassique en Région de Bruxelles-Capitale. Cette étude, réalisée par CréA-Patrimoine-ULB, suivie par un Comité d'accompagnement avec des représentants de la CRMS, la DPC et l'ULB, a été approuvée par la CRMS en sa séance du 30/03/2022. Le rapport d'étude dresse le bilan des protections du patrimoine néoclassique déjà effectuées en Région bruxelloise et formule des recommandations pour sa future gestion sur le plan de la conservation de ce patrimoine. Les principales conclusions de l'étude ont été résumées dans une brochure qui est disponible sur le site web de la CRMS¹.



L'étude comprend par ailleurs une liste de 15 biens néoclassiques qui méritent prioritairement une protection. Le bien qui fait l'objet de la présente proposition de classement est repris dans cette liste.

¹ FR : <https://crms.brussels/sites/default/files/2023-06/Le%20patrimoine%20n%C3%A9oclassique%20en%20RBC%20-%20C3%89valuation%20patrimoniale%20et%20recommandations%20pour%20une%20future%20campagne%20de%20protection%20raison%C3%A9e%20-%20SYNTHESE.pdf>

NL : <https://kcml.brussels/sites/default/files/2023-06/Neoclassicistisch%20erfgoed%20in%20het%20Brussels%20Gewest%20-%20Erfgoedkundige%20evaluatie%20en%20aanbevelingen%20voor%20een%20vrijwaringscampagne%20-%20SYNTHESE.pdf>

Construit avant 1810, il s'agit d'une ancienne maison de campagne appartenant à la première phase du développement du style néoclassique à la fin du XVIIIe siècle.

La CRMS propose le classement comme monument de ce bien en raison des intérêts patrimoniaux suivants qu'il présente, à savoir :

. Au niveau de la typologie, il s'agit d'une des rares maisons de campagne appartenant à l'époque préindustrielle et témoignant du caractère rural du « Vieux Laeken » ainsi que d'un exemple remarquable d'une demeure réservée à l'aristocratie ou la haute-bourgeoisie bruxelloise du dernier tiers du XVIIIe siècle. Ses différentes affectations ultérieures (commerce, hôtel-restaurant, dépôt) illustrent à leur tour l'évolution du quartier qui perdait progressivement son caractère rural durant la 2^e moitié du XIXe S tout en maintenant et en réaffectant le bâti préexistant aux nouvelles activités qui venaient s'y installer.

. Le bien constitue un des derniers vestiges du noyau primitif de Laeken qui n'a pas été modifié par les grands travaux d'embellissement réalisés par le roi Léopold II dans la seconde moitié du XIXe S. Exemple du bâti ancien de la première partie de l'ancienne route de Bruxelles à Tamise (chaussée de Laeken – aujourd'hui la rue des Palais Outre-Ponts) - une des plus anciennes artères de Laeken – l'implantation de la maison à l'angle de la rue ainsi que le développement de sa façade tout en épousant le coude de la rue en font un élément significatif du paysage et de la morphologie urbaine.

L'évolution de la propriété, qui se voit amputée de sa partie arrière lors du percement de l'avenue de la Reine en 1868, témoigne par la suite de l'urbanisation du 'Vieux Laeken' au XIXe S. Sa nouvelle configuration illustre comment l'ancienne propriété Mosselman s'adapte au nouveau contexte urbanistique et s'intègre parfaitement dans le nouveau paysage urbain : le jardin et son nouveau mur de clôture deviennent des composantes de la nouvelle scénographie de l'avenue de la Reine.

. Au niveau esthétique, l'architecture du bien illustre parfaitement les formules architecturales prônées par le premier courant néoclassique en Belgique. L'expression très épurée des façades, leur ordonnancement stéréotypé et rythmé, la matérialité ainsi que la subtilité des détails en font un exemple précieux et représentatif de l'émergence du néoclassicisme à la fin du XVIIIe S.

Pour toutes ces raisons, la CRMS estime que le classement comme monument de l'ancienne propriété Mosselman est parfaitement justifié et elle espère dès lors que le Gouvernement pourra entamer la procédure en vue de cette protection.

En annexe, vous trouverez le rapport patrimonial, réalisé par CreA-Patrimoine dans le cadre de l'étude précitée, qui comprend une description du bien et un bref historique et qui approfondit les critères et valeurs justifiant la présente proposition de protection. À noter que ce rapport s'adresse uniquement à l'enveloppe du bien. Or, la CRMS estime, à ce stade-ci de la procédure et de la connaissance du bien, qu'il y a lieu d'envisager le classement en totalité. En effet, une visite préalable du bien n'a pas été possible et donc l'intérêt patrimonial des intérieurs et du jardin n'ont pas pu être évalués en détail. La phase d'enquête précédant la décision définitive du Gouvernement devrait permettre de réaliser cette évaluation et de revoir/préciser, le cas échéant, l'étendue de la protection, en fonction des données recueillies.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEY-FROOTS
Secrétaire-adjointe


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. à : hlelievre@urban.brussels ; cdegreef@urban.brussels; lleirens@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels

Rapport patrimonial

Dossier n°3 : Ancienne maison de campagne Mosselman, sise rue des Palais Outre-Ponts 492, 494, 496, Bruxelles-Laeken

Type de mesure de protection suggéré : classement en tant que monument.

Parties protégées du bien : totalité des parties extérieures du bien.

1) Description sommaire

1. Façades et toiture à rue

Érigée avant 1810, l'ancienne maison de campagne Mosselman est un bâtiment en U, de plan légèrement coudé épousant l'angle ouvert que présente la rue des Palais-Outre-Ponts en cet endroit. Son coude est formé par deux sobres façades à rue reprenant l'ordonnance typique de l'architecture néoclassique bruxelloise de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle.

Les deux façades avant s'élèvent sur deux niveaux et comportent au total douze travées, chacune sous une haute toiture en bâtière à croupe à gauche. Leur élévation est délimitée horizontalement par le soubassement, l'entablement (plus tardif, après 1971) et la corniche à modillons. Peint en noir, le soubassement en pierre est ajouré de plusieurs soupiraux de forme rectangulaire. Les murs des façades sont en brique, enduits et peints de couleur claire. Les menuiseries des baies, ainsi que les volets sont recouverts d'une peinture bleu marine.

Des plantes grimpantes (lierre) dissimulent en partie les façades de l'immeuble.



façades à rue (IPA ; 2017)

À gauche de l'angle de la maison, la sixième travée est percée d'une large entrée cochère à bossages et architrave feints, coiffée d'une lucarne-fronton pourvue d'un châssis en demi-lune. Une applique murale extérieure (ancien réverbère à gaz) borde le côté droit de la porte cochère.



porte cochère et détails (IPA ; 2017)

De part et d'autre de ce portail, à encadrement à refends, s'alignent cinq et six travées percées de baies de fenêtres (fenêtres verticales à volets au rez-de-chaussée et balustrade au premier étage). À l'étage, la fenêtre surmontant la porte cochère se distingue des autres baies vitrées par une barre d'appui en fer forgé à flèches croisées, alors que celle de la septième travée est aveugle.

L'édifice est accessible par trois autres portes d'entrée piétonnes, respectivement dans les septième, neuvième et dernière travées.

Le toit à deux versants en ardoise présente quatre lucarnes de menuiserie typiques des toitures à croupes, réparties de part et d'autre d'une lucarne-fronton. Se situant au-dessus de l'entrée cochère, cette lucarne centrale est flanquée de pilastres attiques et couronnée d'un fronton.



lucarnes en travée d'entrée et en façade à rue (IPA ; 2017)



La maison a conservé un grand nombre d'éléments d'huissierie d'origine : porte cochère (à mauclair en faisceau et poignées métalliques rectangulaires), les châssis des lucarnes (à petits-bois ou petits-fers pour celui en demi-lune) et les contrevents des cinq premières fenêtres du rez-de-chaussée.

Les portes piétonnes ont été remplacées, de même que les châssis des autres fenêtres, vers la fin du XIX^e siècle.



contrevents d'origine (IPA ; 2017)

2. Façades arrière et latérales

La façade principale se poursuit latéralement à gauche en intérieur d'îlot sur trois travées, avec accent mis sur la travée centrale. Celle-ci est chapeauté d'une vaste lucarne de menuiserie à doubles pilastres et fronton revêtu de zinc (châssis originaux conservés).

Cette façade latérale du corps à rue fait office d'entrée latérale et fait face du côté gauche à l'usine.



façade latérale gauche et lucarne (IPA ; 2017)



L'arrière du bâtiment se compose d'une façade principale de trois travées, vraisemblablement avancée vers le milieu du XIX^e siècle, puis surhaussée d'un second étage, peut-être à la fin du même siècle. Les deux premiers niveaux sont dérochés.

Le rez-de-chaussée est éclairé par de larges baies, les deux de gauche sont carrossables. Au dernier niveau, les barre d'appui en fonte sont d'inspiration éclectique.

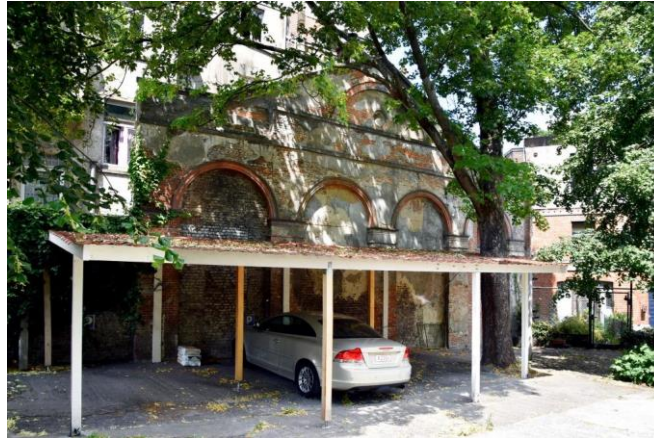
La maison de maître est aussi annexée à deux ailes en retour de deux niveaux, aussi dérochées. Ces deux annexes à l'arrière déterminent une cour en U de part et d'autre de l'axe de l'entrée cochère. Elles sont creusées chacune de trois arcades en plein cintre à impostes et clef à motif de tournesol en pierre. Ces percements seraient plus récents.

L'aile gauche se démarque de sa jumelle par sa balustrade d'attique en ciment.



façade arrière, ailes et détails (IPA ; 2017)

Au fond de l'îlot, se dresse les vestiges d'une propriété voisine : il s'agit d'une façade-écran composée d'une élévation aveugle néoclassique en briques enduites (délabrée), à quatre arcades en plein cintre sous fronton à baie en demi-lune.



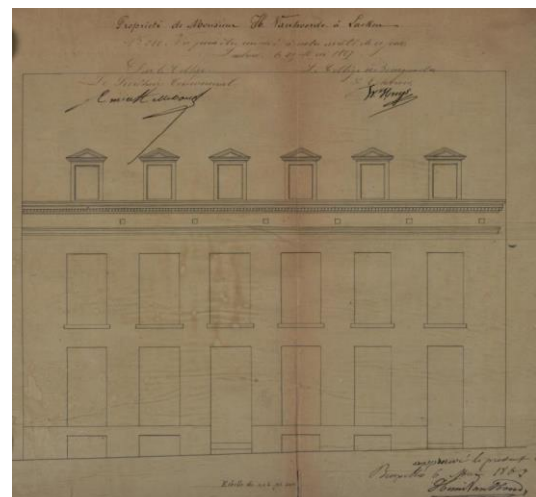
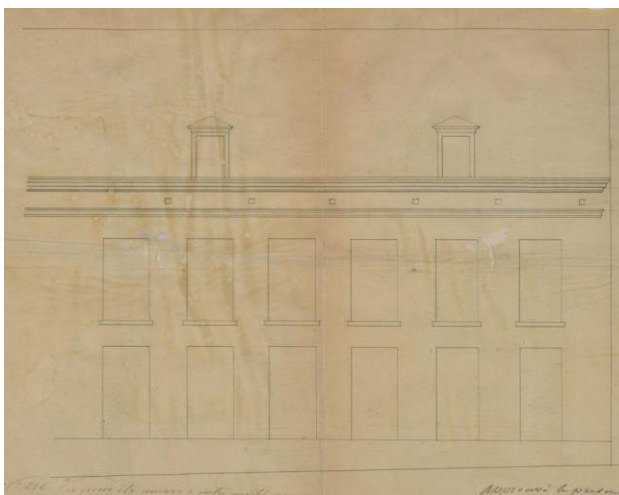
façade-écran (IPA ; 2017)

3. Bref historique

Vers la fin du XVIII^e siècle (avant 1810), la propriété Mosselman est édiée le long de l'antique route de Bruxelles à Tamise. Elle devait servir de maison de plaisance pour un riche particulier.

En 1866, la maison passe aux mains du marchand de vin Henri Van Hoorde. À cette période, la demeure connaît une amputation partielle de sa superficie en raison du percement de l'avenue de la Reine. Donnant désormais sur la monumentale artère, son jardin est à la fois aménagé et clos vers 1868 par une magnifique grille en fer forgé reposant sur un soubassement de pierre bleue (n°365 avenue de la Reine). Cette clôture est ponctuée de colonnettes en pierre bleue. Deux colonnettes coiffées d'une pomme de pin, encadrent le portail d'entrée en fer forgé.

En 1869, le propriétaire apporte des modifications à la moitié droite de la façade, dont il remplace deux fenêtres par des portes d'entrée piétonnes, aujourd'hui les n°494 et n°496 (division de la maison en trois habitations ?).



transformation de l'élévation avant, AVB TP Laeken 337 (1867)



grille en fer forgé, côté avenue de la Reine (IPA ; 2017)

A la fin du XIXe s- début du XXe s, le bien est occupé par un établissement horeca (e.a. l'Hôtel-Restaurant Duperay), comme en attestent des anciennes cartes postales et les Almanachs de la Ville.



cartes postales de l'hôtel-restaurant Duperay (© Delcampe.net)

En 1925, le complexe revient à la Valvoline Oil Company. Cette société industrielle fait construire un hangar sur la partie est de la parcelle, contre le n°490b, en vue d'adapter le site à une fonction industrielle.

Dans les années 1950-1960, l'ancienne maison de campagne est reconvertie en bureau et dépôt de la Manufacture de Porcelaine de Bruxelles dont l'usine est érigée à gauche de cette propriété vers 1966 (architecte Jos. Curias). Après 1971, l'entablement de la façade à rue fait l'objet de plusieurs modifications : les architraves feints sont supprimés et les trous de boulin sont masqués par des modillons en bois.

Cette entreprise occupe toujours les lieux et partage l'exploitation du site avec la société « Box Brussels », qui a réhabilité l'immeuble industriel en garde-meubles depuis 2008.



Figure 1 : façades avant et usine (IPA ; 1970)

2) Critères de classement

1. Intérêt historique et urbanistique

La propriété Mosselman est une des rares maisons de campagne témoignant de l'atmosphère champêtre du « Vieux Laeken ».

Dans la première moitié du XIX^e siècle, l'ancien village de Laeken demeure le lieu de plaisance et de promenade favori des grands notables de la capitale. Ces derniers érigent, de manière clairsemée, des pied-à-terre de prestige le long de voies de communication, telles que la rue des Palais Outre-Ponts. Dénommée autrefois route du Palais royal ou route provinciale de Bruxelles à Meysse, le bâti de cette artère se caractérisait par une succession d'estaminets campagnards (La Flèche d'or, l'Homme Sauvage et la Maison Blanche) et d'habitations de plaisance dotées de beaux jardins, à l'instar de la maison Mosselman.

Entourée d'une campagne charmante, celle-ci devait offrir jadis de magnifiques points de vue sur les vallées laekenoises tapissées de cultures et prairies.

Par ailleurs, l'ancienne résidence de campagne constitue l'un des derniers vestiges du noyau primitif de Laeken, qui ont été épargnés au moment des grands travaux d'embellissements commandités par le roi Léopold II dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Bordant la rue des Palais Outre-Ponts à hauteur du parvis de Notre-Dame, la demeure rappelle le premier cœur de la commune, délimité par la nouvelle maison communale (Rue des Palais Outre-Ponts, n°458-460) – conçue par l'arch. Louis, Spaak en 1864–1865 – et par l'église paroissiale Notre-Dame.

Formant dans le passé la première partie de la route de Bruxelles à Tamise (ou chaussée de Laeken), la rue des Palais Outre-Ponts constitue l'une des plus anciennes artères de Laeken. À l'origine, cette séculaire voie de communication prolongeait l'actuelle chaussée d'Anvers au-delà du pont de Laeken et bifurquait vers le nord pour ensuite rejoindre les routes de Meysse et de Strombeek, au carrefour du Gros-Tilleul. En vertu de l'arrêté royal du 18.07.1832, l'artère est renommée « rue des Palais » et sert de nouveau tracé royal reliant le palais de Bruxelles à celui de Laeken.

À partir du milieu du XIX^e siècle, la percée de l'avenue de la Reine (1852), conjuguée à la reconstruction du parvis et de l'église Notre-Dame (1863-1872), ne reste pas sans conséquence sur le centre urbain entourant la maison communale. Une partie du terrain de la propriété Mosselman est éventrée par l'avenue de la Reine. La rue des Palais se voit, quant à elle, enserrée entre les murs du parc du Domaine royal (côté impair) et la nouvelle avenue monumentale (côté pair). Par arrêté du Collège de la Ville de Bruxelles du 21.10.1932, cette portion de la voirie est rebaptisée « rue des Palais Outre-Ponts ».

Bien qu'elle ait été amputée partiellement par ces divers aménagements urbains, la rue des Palais Outre-Ponts a gardé l'apparence d'une ruelle étroite de village en préservant son tracé sinueux et ondoyant. Échelonnée de maisons et maisonnettes

enduites d'esprit néoclassique, la rue nous fait remonter le temps au moment où l'urbanisation du faubourg de Laeken en était encore à ses balbutiements.

À partir du début du XX^e siècle, l'habitat néoclassique (ouvrier ou bourgeois) du XIX^e siècle se mêlent à des habitations éclectiques et plusieurs fabriques s'étendant en intérieur d'îlot. Réaffectée en manufacture de porcelaines dans les années 1950, la propriété Mosselman fait partie de ces nombreuses maisons de campagne reconverties en atelier, attestant ainsi de l'industrialisation du quartier enclavé de la rue des Palais Outre-Ponts au cours du XX^e siècle.

2. Intérêt esthétique

L'immeuble concerné est un remarquable exemple de maison de maître du dernier tiers du XVIII^e siècle, réservée à l'aristocratie ou la haute-bourgeoisie bruxelloise. Agencé de jardins, cours et dépendances, le bien reprend le modèle d'aménagement typique de ce genre d'architecture domestique.

D'un point de vue stylistique, l'ancienne demeure de campagne illustre parfaitement les formules esthétiques et architecturales prônées par le premier courant néoclassique en Belgique. Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècle, le néoclassicisme emprunte le vocabulaire ornemental de l'art antique classique (frontons, colonnes, frises, etc.).

Faisant office de travée centrale d'accès, la sixième travée de la façade avant présente des éléments décoratifs de cet ordre (lucarnes-frontons, pilastres attiques, entrée cochère à bossages et architrave feints) mais en toute subtilité ; ces ornements s'inscrivent dans une composition de façade très épurée et de faible saillie. L'entrée latérale de la demeure jouit de même d'un traitement architectural davantage recherché.

Ce souci du détail trahit la volonté du propriétaire d'exprimer sa position élevée dans la hiérarchie sociale à travers son goût raffiné en matière d'architecture.

Comme en témoigne la qualité de son ornementation, l'ancien hôtel particulier a donc fait l'objet d'une recherche esthétique pointue et sublimée par des éléments de menuiserie (porte cochère, châssis des lucarnes et volets) et de ferronnerie (barres d'appui) d'origine préservés.

L'arrière du bâtiment recèle en outre une décoration très riche, bien que délabrée. Il serait intéressant de mener à l'avenir des investigations archéologiques sur la façade écran se trouvant en fond d'îlot, en vue de mieux visualiser la configuration originelle du parcellaire avant le réaménagement du parvis de Notre-Dame de Laeken dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

3) Sources bibliographiques

CELIS, M. M., VANDENBREEDEN, J., SANTVOORT, L. (van), *Autour du Parvis Notre-Dame à Laeken*, Bruxelles, Crédit communal, 1994.

COSYN, A., *Laeken ancien et moderne*, Bruxelles, Imprimerie scientifique Charles Bulens, 1904.

CULOT, M., Bruxelles Hors Pentagone. Inventaire visuel de l'architecture industrielle à Bruxelles, AAM, Bruxelles, 1980, fiche 20.

DE FOSSE, M., « Anciens entrepôts urbains de Bruxelles : architecture et construction », *Brussels Studies*, 117, 2017, novembre.

Inventaire du Patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles Laeken. Rue des Palais Outre-Ponts 492, 494, 496. [En ligne]. < https://monument.heritage.brussels/fr/Bruxelles_Laeken/Rue_des_Palais_Outre-Ponts/492/37766 >. (Consulté le 23 juillet 2021).

MEGANCK, M., « Les demeures de plaisance aux environs de Bruxelles », *Demeures historiques et jardins*, 152, 2006, décembre, pp. 2-7.

VAN PRAAG, Y., « Usines et ateliers en intérieur d'îlot. Un patrimoine bruxellois caché », *Bruxelles Patrimoines*, 15-16, 2015, pp. 41-49.

4) Archives

A.V.B., T.P., Laeken 337 (1867), Laeken 385 (1869), 54208 (1925), 52359 (1925), 39819 (1931), 75185 (1965), 78356 (1966).